

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE VALEILLE Séance du 17 OCTOBRE 2023

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
15	15	12

Date de convocation :	11 octobre 2023	Date d'affichage :	11 octobre 2023
------------------------------	-----------------	---------------------------	-----------------

L'an deux mille vingt-trois et le dix-sept octobre, à vingt heures trente, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur **FLAMAND Robert**, Maire.

Présents : FLAMAND Robert, Maire, BOUCHARD Éric, CREPIAT Annie, GARDON François, VIRICEL Christelle Adjoint, CHALANDON Edith, PLOTON Laura, POYET Bruno, FRANCE Jean-Marie, CHALLET Thierry, VENET Marie-Louise, DEROSIER Philippe

Absents excusés : ROLLAND Yann, MARGOTAT Lydie, VERICEL Géraldine,

Secrétaire de séance : GARDON François

DEL4/17-10-23 – Adoption du rapport d'activité 2022 de la Communauté de Communes de Forez-Est

Monsieur le Maire explique que le Conseil Municipal est appelé à prendre acte du rapport d'activité 2022 de la Communauté de Communes de Forez-Est, conformément à l'article L5211-39 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Il présente à l'assemblée ce rapport et informe qu'il est à la disposition des élus et des administrés sur le site de Forez-Est : www.forez-est.fr.

Le Conseil Municipal ouï l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré :

- **PREND ACTE** de la communication par Monsieur le Maire de ce rapport, conformément à l'article L5211-39 du Code Général des Collectivités Territoriales.

ADOPTÉE à l'unanimité des membres présents.
Expédition conforme au registre.

Le secrétaire de séance,
François GARDON

Le Maire,
Robert FLAMAND

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214203192-20231017-DEL4_17-10-23-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 30/10/2023